

La femme au foyer, une profiteuse qui vit aux frais de la société ?

Entretiens : **Pierre Havaux**

Annie Cornet,
spécialiste de l'étude
de genre (HEC-ULiège)

Activer la femme au foyer en prétextant qu'elle serait improductive : un discours politique qui jette le trouble et un pavé dans la mare.

« Les femmes sont libres de rester à la maison mais pas aux frais de la société » : difficile de ne pas déceler un reproche dans ce propos du ministre fédéral de la Justice, Vincent Van Quickenborne (Open VLD)...

Je suis très en colère, révoltée quand je découvre de tels propos. Il est scandaleux, choquant, de pointer ainsi une catégorie de personnes en sous-entendant qu'elles abuseraient d'un système qu'elles contribuent par ailleurs à faire tourner et dont elles reçoivent très peu. Rester au foyer, par choix ou par contrainte, est un facteur de pénibilité plus que de confort, que l'on songe aux années non comptabilisées pour le calcul de la pension ou à une réduction progressive des allocations de chômage. Je peine à

comprendre les avantages matériels qu'il y a à rester femme ou homme au foyer.

Conner Rousseau, président de Vooruit, s'est lui aussi déjà exprimé dans le même sens. Bernard Clerfayt (DéFI), ministre bruxellois de l'Emploi, a été vivement critiqué pour sa vision d'un « modèle familial méditerranéen » à remettre en question. La critique de ces hommes politiques serait-elle éminemment genrée ?

Pourquoi ne parler que de la femme au foyer alors que de plus en plus d'hommes font aussi ce choix de vie ? Bonjour, le stéréotype. J'ai peine à croire que ce positionnement puisse ramener des voix, sauf à surfer sur un discours focalisé sur le poids excessif des taxes ou sur les « profiteurs » du système. Après la personne au foyer, ciblera-t-on les vieux dans les maisons de repos ?

Ces propos n'expriment-ils pas une volonté louable de (re)mettre la femme ou l'homme au foyer à l'emploi ?

Ce qui me fait un peu sourire, c'est que si toutes les femmes au foyer revenaient sur le marché du travail, je me demande bien comment celui-ci serait en capacité de les absorber. Et si tel est le cas, avec quelle opportunité

d'emploi à la clé, pour quel statut, quel salaire ? Ce serait avant tout un travail dans les domaines de l'éducation ou de la santé, comme aide-ménagère, aide-soignante, infirmière. Parce que toutes ces femmes au foyer ne sont pas universitaires.

La mère au foyer d'origine immigrée est la première dans le collimateur. Sa condition soulève-t-elle un problème particulier ?

Il faut tenir compte de l'évolution des modèles familiaux issus de l'immigration. Le schéma traditionnel du migrant qui débarque chez nous puis se charge de faire suivre femme et enfants s'estompe. Dans beaucoup de ménages d'origine immigrée, ce sont les femmes qui ramènent désormais un revenu, plus que les hommes.

En quoi la femme ou l'homme au foyer contribuent-ils à la richesse du pays ?

Un environnement familial équilibré, assuré par un des partenaires au foyer qui se charge d'encadrer les enfants, peut être un facteur important dans la réduction de la délinquance juvénile. La femme ou l'homme au foyer accomplit énormément de choses au profit de la collectivité, au travers généralement du bénévolat : des actions sociales ...



... au sein d'asbl, l'accompagnement de personnes âgées... On ne peut pas non plus oublier les conjoints aidants que l'on confond souvent avec les personnes au foyer, et qui travaillent toute leur vie sous un sous-statut, jusqu'à soixante heures par semaine parfois, pour aider un conjoint indépendant, de manière bénévole ou en étant très peu payés, et pour toucher trois cents euros de pension au final. Mais toute cette contribution importante et bénéfique pour la société est insuffisamment valorisée et reconnue.

Faut-il systématiquement partir du point de vue que le choix d'être femme au foyer n'est pas librement consenti et que c'est donc lutter pour l'émancipation féminine que de le décourager ?

C'est une fausse manière de poser un débat bien plus complexe. Certaines personnes décident volontairement de se retirer du marché du travail pour s'occuper des enfants ou, dans le cas de familles aisées, parce que le besoin d'y rester ne se fait pas sentir. Mais beaucoup font le choix du foyer par nécessité, notamment parce qu'il n'y a pas d'infrastructures d'accueil et de garde d'enfants disponibles à proximité et accessibles à un prix raisonnable. Répandre l'idée fausse que les femmes seraient toujours dans cet état par contrainte revient à les infantiliser, comme si elles n'étaient pas capables de décider par elles-mêmes de leur choix de vie.

La femme au foyer trouve-t-elle toute sa place dans le mouvement féministe ?

La position des féministes sur ce point a toujours été un peu ambiguë. Le courant dominant repose sur l'idée de l'indépendance économique de la femme, acquise par le travail. La femme au foyer est donc perçue en position de subordination, de dépendance par rapport à un conjoint. Moi-même qui suis féministe, je suis la première à me battre pour la femme au foyer.

Observe-t-on un mouvement de regain pour la femme au foyer ?

C'est le cas aux Etats-Unis, où joue la dimension morale et religieuse au sein d'une société très puritaine, très traditionaliste, où le modèle de la famille saine suppose une femme qui gère et contrôle la vie des enfants.

Puisque tout travail mérite salaire, pourquoi est-il si difficile d'envisager que les tâches accomplies au sein du foyer justifiaient, elles aussi, une allocation spécifique ?

J'ai toujours pensé que ce serait une bonne



Annie Cornet
« Rester au foyer, par choix ou par contrainte, est un facteur de pénibilité plus que de confort. »



Philippe Defeyt
« On raisonne en noir et blanc : soit on est mère au foyer jusqu'à la fin de ses jours, soit on travaille. La réalité est plus complexe. »

chose. Le travail domestique, les tâches ménagères, sont encore perçus comme naturellement féminins. Rémunérer la personne au foyer serait reconnaître qu'il y a un travail fourni, trop souvent invisible, qui mériterait d'être rétribué. Mais cette idée pâtit de l'impression répandue que cela reviendrait à payer des gens à ne rien faire.

Le débat sur le statut de la femme au foyer mérite-t-il d'être posé ?

Certainement, et le fait qu'il soit remis dans l'actualité par le biais de ces prises de position politiques est plutôt une bonne chose. A condition, toutefois, de donner la parole à celles et ceux qui vivent ce statut, par choix ou par contrainte, notamment parmi les femmes d'origine étrangère. Car il y a quelque chose d'insupportable à vouloir décider de faire le bonheur d'autrui et de décréter ce qui serait moralement juste ou injuste.

Philippe Defeyt,
économiste (Institut pour un développement durable)

Les tâches domestiques et le bénévolat représentent un apport à la société trop injustement sous-estimé et dévalorisé.

« Les femmes sont libres de rester à la maison mais pas aux frais de la société » : y aurait-il du vrai dans le jugement porté par Vincent Van Quickenborne ?

Est-ce vraiment le problème le plus grave auquel la Belgique doit faire face en ce moment ? Faut-il aggraver une crise sociétale et écologique, qui survient plus vite que prévu, en continuant de doper la croissance, et alors que des gens manifestent un refus de s'inscrire dans une logique productiviste en ralentissant le rythme fou d'activité exigé de nos sociétés ? Ce genre de propos idéologiques et électoralistes relèvent d'une culture de l'activation à tous crins, surtout présente en Flandre où le travail à temps plein devient l'unique objectif à atteindre.

La présence de la femme à la maison serait-elle devenue une tare, économiquement parlant ?

On est en train de changer de monde, après s'être tant battu pour ménager des possibilités d'accommodement des carrières professionnelles par des incitants financiers. Le procédé est facile : on pointe un manque

de main-d'œuvre, on se concentre sur un aspect de la question, on vise les femmes au foyer et les dispositifs sociaux qui y sont liés. Tous ces filtres réduisent finalement le débat à peu de chose, si ce n'est à la manifestation d'une forme d'impérialisme économique.

Vincent Van Quickenborne pointe les allocations de chômage majorées que touche le partenaire dont la femme refuse de travailler. Y aurait-il de l'abus ?

Le problème, en Belgique, est qu'on raisonne en noir et blanc : soit on est mère au foyer à temps plein et jusqu'à la fin de ses jours, soit on travaille. La réalité est évidemment bien plus complexe. Toutes les femmes à la maison ne sont pas nécessairement des mamans, beaucoup d'entre elles ne touchent aucune allocation et n'en demandent pas, d'autres travaillent à temps partiel. Que Vincent Van Quickenborne, s'il plaide pour la suppression de l'allocation majorée octroyée pour personne à charge, ait alors aussi le courage de poser la question de l'accompagnement des personnes âgées.

Pour un peu, la femme à la maison passerait pour une vilaine profiteuse du régime. Et la cible est toute désignée : les mères au foyer d'origine immigrée...

Le « modèle familial méditerranéen » ne concerne pas que des mamans. Les personnes d'origine étrangère sont victimes de formes de discrimination dans l'accès au marché de l'emploi ou au logement. Il faut éviter à tout prix d'en faire un débat sur l'origine des personnes concernées, de réfléchir en noir et blanc alors que des tas de situations intermédiaires existent et rendent le sujet beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Il y a sans doute quelque chose de vrai dans les propos de Vincent Van Quickenborne et de Conner Rousseau, c'est le constat qu'en milieu socialement précaire, les revenus du ménage diminueront si la femme à la maison, qui perçoit une petite allocation de chômage ou d'insertion, allait travailler. Mais faut-il aller jusqu'à priver la femme ou l'homme au foyer de l'accès aux soins, de l'usage de nos routes, sous le prétexte qu'elle ou il ne contribuerait pas au financement du système ? On est en train d'importer, de manière insidieuse, des combats culturels, au travers d'expressions de rejet de moins en moins bridées, envers les étrangers malvenus, ou des profiteurs du hamac social.

Si ce n'est pas par intention de vivre aux dépens de la société, qu'est-ce qui motive

quelqu'un en âge de travailler à choisir la vie au foyer ?

On peut estimer que 300 000 Belges de moins de 65 ans sont « femme ou homme au foyer », sans statut. C'est un monde multiple, brouillé par l'image qu'on véhicule à son sujet. Ce choix peut être guidé par diverses raisons, par insatisfaction ou par dégoût du marché du travail notamment, comme c'est le cas d'infirmiers et infirmières. Mais j'ai aussi l'intuition que les mentalités sont en train de changer parmi les jeunes générations. Je crois percevoir une volonté de vivre autrement la jeunesse de leurs enfants, une envie moins présente de s'inscrire dans un monde de compétition et de productivisme. Vivre mieux les premières années de ses enfants ne signifie pas nécessairement rester à 100 % derrière eux.

Peut-on en conclure que l'apport de ces personnes au foyer à la richesse du pays est vraiment nul ?

On néglige trop souvent, dans l'évolution de la croissance économique depuis la Seconde Guerre mondiale, l'apport important fourni par les tâches assumées de manière domestique, non monétaire, dans un cadre non marchand. La valeur économique n'aurait-elle de valeur que dans un système monétaire ? Dans ce cas, la question du bénévolat, largement pratiqué par les femmes, doit être posée. Mais qu'est-ce qui permet de dire que les mères qui travaillent à temps plein et mettent leurs enfants à la crèche dégagent plus de valeur que les mamans qui gardent leurs gosses à la maison ? Le statut de la femme au foyer, qui consent un sacrifice financier pour cela, ne devrait-il être accessible qu'aux personnes dont le conjoint perçoit suffisamment de revenus, à la femme de médecin qui a cinq enfants, par exemple ? Ce débat contient aussi une dimension inégalitaire.

L'allocation universelle que vous prônez serait-elle un moyen de briser la dépendance financière de la femme au foyer ?

Le revenu de base, individualisé, devrait permettre à tout le monde, et pas uniquement aux femmes qui sont à la maison, de poser plus facilement des choix de vie en donnant l'opportunité de consacrer une partie de son temps à des activités utiles pour la société. Mais ces femmes au foyer, qui ne seront plus tributaires de droits sociaux, seront plus libres par l'octroi d'un minimum de ressources, y compris pour le ménage. ●

Dixit

« Pour moi, les femmes peuvent rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants, mais pas aux frais de la société. »

Vincent Van Quickenborne (Open VLD), ministre fédéral de la Justice, dans le magazine *Humo*, le 8 août.

« Il y a encore beaucoup de femmes, en Région bruxelloise, qui sont dans un modèle familial méditerranéen où c'est monsieur qui travaille et madame qui reste à la maison. »

Bernard Clerfayt (DéFI), ministre bruxellois de l'Emploi, sur LN 24, en avril dernier.

« Une femme me disait : "J'ai choisi d'être mère au foyer, sans allocation." Elle emprunte nos routes, ses enfants vont dans nos écoles, elle peut compter sur nos soins de santé. »

Conner Rousseau, président de Vooruit, au *Nieuwsblad*, le 29 avril.